

COMPTE RENDU CSE ST PIERRE ET MIQUELON. Août 2023

Ouverture de la séance à 14h05

L'ordre du jour :

1. Vie de l'entreprise
2. Activité rentrée : Radio télé et internet
3. Attestation Pôle emploi

SEPTEMBRE 2023

1. Vie de l'entreprise

En ce début septembre, nous sommes dans une continuité au niveau de l'activité mais nous allons vers une évolution en ce qui concerne la rédaction, le traitement de l'information.

Le challenge de la fin de saison et pour cette rentrée, est d'essayer de trouver des solutions, des actions pour retrouver une qualité de vie au travail et une ambiance plus sereine que la saison passée.

La réorganisation de l'entreprise est toujours en cours. Certains postes ont été attribués et d'autres postes sont en cours de publication. Les élus demandent pourquoi avoir fait le choix de diffuser des vagues de postes et non pas l'ensemble des postes. La direction répond que certains postes publiés sont des postes à responsabilité et de ce fait, la personne retenue peut participer au choix des équipes.

Concernant les postes attribués :

→ Adjoint au chef de centre : *Jean-Louis Quedinet*

→ Chef de fabrication : *Christian Janil* pour une mission jusqu'au 31 décembre qui s'explique par les nouvelles tâches à effectuer car dans le passé, le chef de fabrication effectuait principalement la planification.

→ Planification : *Julie Cormier* pour une mission jusqu'au 31 décembre.

Le poste d'organisateur d'activité n'a, à ce jour, pas trouvé preneur malgré deux publications mais une candidature est en cours. Cette dernière sera étudiée.

Le poste de responsable des ressources et technologies et le responsable immobilier et moyens généraux sont en republication jusqu'au 13 septembre. L'objectif étant de présenter les profils au COCA du 12 octobre.

Suite au poste libéré au montage, un occasionnel a été positionné pour la durée de la mission de la personne allant à la planification.

Dans le cadre de la RCC, un poste de TEVA s'est libéré et a été octroyé à un OPS.

À la rédaction, 2 postes sont vacants et un détachement.



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

SEPTEMBRE 2023

Les travaux du tambour avancent doucement. Les étapes restantes sont le bardage extérieur, la modification du comptoir des gardiens, la mise en place du sol dans le tambour et diverses retouches.

De gros défis nous attendent ces prochains mois :

- Le projet du nouveau décor du studio TV se confirme. Le projet est en préparation et devrait voir le jour d'ici 6 à 9 mois.

- Un projet qui va peut-être évoluer puisqu'en parallèle, la régie TV ainsi que le nodal se verraient renouvelés.

- Le déploiement de Sherlock (qui remplace trafic), l'entreprise est une des stations pilote et l'outil sera déployé au premier trimestre 2024.

Un jeune journaliste a été accueilli dans le cadre des agréments des écoles de journalisme et France Télévisions pour un premier contrat. Ici un CDD estival de deux mois. Avis très positif quant à cette expérience.

L'AKTO, qui propose le financement de formations professionnelles, présente de belles opportunités. Deux animatrices sont actuellement en formation au CFPJ pour devenir journaliste. Ces deux formations sont entièrement financées par AKTO. Ceci dit, cela a un impact sur l'activité.

Les élus demandent un calendrier prévisionnel des réunions CSE.

2. Activité rentrée : Radio télé et internet

Été 2023 : Tout au long de la période estivale, du 1er juillet au 31 août, des équipes ont été déployées sur Miquelon. En moyenne, un reportage par jour consacré à Miquelon a été diffusé dans les journaux avec parfois des OFF et des ITV supplémentaires. Il faut par contre noter le problème lié au logement, la solution trouvée cette année ne convenant pas à tous les salariés en mission.

Le bilan concernant St Pierre Miquelon est positif et à réitérer.

Le bilan est plutôt positif sur les événements locaux, il est cependant nécessaire de revoir la copie pour notre dispositif du Dunefest. Un vrai debrief doit être fait.

L'été a permis de mettre en boîte plusieurs documentaires et magazines à venir pour les co-productions.

Des difficultés pour générer les journaux ont été observées le week-end du 3 et 4 septembre. Quelles solutions peuvent être mises en place afin que les monteurs ne se retrouvent plus à monter dans ces conditions ? L'idéal serait de former au maximum les monteurs au mode secours. Le service de maintenance ne fera pas d'astreintes. Mais dans ces cas-là, il est possible de demander du renfort au niveau du service en question, ici les monteurs.

La carte Coporate est disponible aux collaborateurs depuis le 1er septembre. N'hésitez pas à vous rapprocher d'Isabelle Hardy pour l'obtenir.

En télévision et en radio : Plusieurs départs sont à noter. Dans ce cadre, des nouveaux profils sont auditionnés et en doublure afin de consolider l'équipe des animateurs.

À la TV, nous retrouverons comme émissions produites : *Embrun*, *A la 1*, *longue-vue* (avec des documentaires qui sont soit en co-prod, soit en achat ou ultra concernant) *En scène* et *Vivre loin*.



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Quelles sont les fréquences pour *Commentaire* et *Mosaïque* ? C'est la même que l'an dernier, cependant la question s'est posée pour *Commentaire*, s'il fallait garder la même tonalité de régularité et/ou de garder la possibilité de garder la liberté de pouvoir en faire en fonction de l'actualité.

Pour *Mosaïque*, la même fréquence est maintenue mais une équipe peut être mise à disposition pour une double exposition et ainsi soulager la présentation.

En radio : 3 nouvelles propositions d'émissions PAD :

- *La roue tourne* avec Marie-Xavière Giraud
- *L'histoire des Outre-Mer* avec Margot Arthur
- *Récits historiques des îles St Pierre et Miquelon* avec Marc Cormier.

L'émission *Confluences* portée par Mario Gachis se voit pérennisée.

Concernant les techniciens radio, deux CDI sont en arrêt maladie. La planification fait en sorte qu'il y ait le moins de turn-over pour les CDD technique.

SEPTEMBRE 2023

3. Attestation Pôle Emploi

Les attestations Pôle Emploi : problématique qui dure depuis longtemps et qui concerne les salariés non permanents à qui l'entreprise se doit de remettre, à chaque fin de contrat CDD, une attestation employeur. De plus, l'employeur doit aussi faire cette déclaration sur le site de Pôle Emploi.

Nous observons des problèmes de forme et de fond, avec un retard considérable prit par l'entreprise (suite à la mise en place de l'informatisation) et des erreurs dans les documents (attestations erronées fournies aux salariés).

De plus, un autre problème a été observé : les congés payés n'avaient pas été payés pendant quelques mois. Une régularisation a été effectuée mais a été considérée par le Pôle Emploi comme une rémunération. Certains cachetiers ont été pénalisés par ce versement.

Pôle Emploi

4 situations sur 10 sont entièrement réglées. Les ressources humaines travaillent sur les différentes situations.

La majoration jour férié et dimanche : pourquoi les cachetiers n'y ont pas le droit ? Les contrats CDDU n'y sont pas contraints et les cachets tiennent déjà compte des majorations possibles.

Fin de la séance à 16h20.



[Nos Délégués syndicaux centraux](#)

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : **01 56 22 88 21**